

<b>Université de Tunis</b>	<b>Établissement : FSHST</b>
<b>Nature du diplôme :</b> Master de recherche	<b>Année universitaire :</b> 2020/2021
<b>Intitulé du diplôme :</b> Master de recherche de Langue, Littérature française et Histoire de l'art	<b>Niveau :</b> M2 – Langue
	<b>Semestre :</b> 1 <sup>er</sup> semestre

## Fiche descriptive d'un cours

### Intitulé du cours : Rhétorique

Enseignante : Mme Samia KASSAB-CHARFI

Département de français

### 1- Éléments constitutifs du cours

Volume des heures de formation présentielle (par semaine)			
Cours	TD	TP	Autres
2h			

### 2- Objectifs du cours

Le séminaire de rhétorique vise à donner aux étudiants du parcours langue une connaissance à la fois historique et synchronique de la Rhétorique. Cette connaissance devrait affiner l'aptitude de l'étudiant à la compréhension et à l'analyse des textes littéraires et autres types de textes (discours politiques, discours publicitaires etc.).

Le séminaire d'analyse du discours est destiné à développer la compétence de compréhension et d'analyse d'un discours littéraire ou autre (journalistique, politique, social, idéologique).

### 3- Résumé

Le cours de rhétorique englobe une histoire de la Rhétorique des origines (VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) jusqu'à nos jours (réinvention de la rhétorique avec les techniques de communication moderne (commerce, publicité, discours de propagande, etc.).

C'est également une approche synchronique de la rhétorique qui est envisagée : ses genres, ses parties, ses fonctions, ses immenses potentialités en lien avec l'art de communiquer et de persuader.

Les textes sont extraits de grandes œuvres (Montaigne, Préambule des Essais, Textes des orateurs de la Révolution, etc.).

### 4- Plan du cours

#### 1- Définitions

2- Présentation des recherches contemporaines et modernes
3- Travail sur les textes à partir des figures de rhétorique

### 5- Méthode d'évaluation et régime d'examens

Contrôle continu	Examen final	Régime mixte
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### 6- Références bibliographiques

Cette bibliographie est sélective. Certains ouvrages cités ici sont disponibles à la Bibliothèque de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis. La cote est alors mentionnée en caractère gras.

- Georges Molinié et Michèle Aquien, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, LGF - Livre de Poche, coll. « Encyclopédies d'aujourd'hui », 1999. **A 3942**
- Marc Fumaroli, *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne : 1450-1950*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999. **8.08(091)FUM** (Salle des enseignants)
- Jean-Jacques Robrieux, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, Paris, Dunod, 1993. **XA 672**
- Olivier Reboul, *La Rhétorique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1998. **Qs 2133**
- Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Premier cycle », 2009. **XD 1925**
- Michel Meyer, *La Rhétorique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? » n° 2133, 2004. **Qs 2133**
- Michel Meyer, *Histoire de la Rhétorique des Grecs à nos jours*, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Biblio-Essais »
- Françoise Desbordes, *La Rhétorique antique*, Paris, Hachette, coll. « HU Langues et civilisations anciennes », 1996.
- Joëlle Gardes-Tamine, *La Rhétorique*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 1996. **S 8091**
- Ruth Amossy, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Nathan, 2000.
- Chaïm Perelman, *L'Empire rhétorique*, Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque d'histoire de la philosophie », 2002. **S 13000**
- Aron Kibédi-Varga, *Rhétorique et littérature*, Paris, Klincksieck, 2002.
- Aron Kibédi-Varga, *Rhétorique et littérature : études de structures classiques*, Paris, Didier, 1970. **XA 116**
- Bertrand Buffon, *La Parole persuasive*, Paris, Presses Universitaires Françaises, coll. « L'interrogation philosophique », 2002.
- Michel Meyer, *Principia rhetorica. Une théorie générale de l'argumentation*, Fayard, coll. « Ouverture », 2008.
- Philippe-Joseph Salazar, *L'Art de parler, anthologie de manuels d'éloquence*, Paris, Klincksieck, 2006. **S 10957**
- Philippe Roussin, *Rhétorique in Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage de Ducrot et Schaeffer*, Paris, Seuil, coll. « Point Essais », 1995.
- Henri-Irénée Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité tome I et II*, Paris, Seuil, coll.

« Point Histoire », 1964. **Z 6062**

- Roland Barthes, *L'Aventure sémiologique*, Paris, Seuil, 1985. **Q 96-219**

- John Bender et David Wellbery, *The Ends of Rhetoric: History, Theory, Practise*, Stanford University Press, 1990.

- Alain Michel, *Rhétorique et philosophie chez Cicéron. Essai sur les fondements philosophiques de l'art de persuader*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960.

- Constantin Salavastru, *Rhétorique et politique. Le pouvoir du discours et le discours du pouvoir*, L'Harmattan, coll. « Psychologie politique », 2005.

- Michel Pougeoise, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Armand Colin, coll. « Dictionnaires », 2001. **XA 1575**

Le séminaire d'analyse du discours utilise entre autres les travaux de D. Maingueneau sur la genèse du discours et pragmatique du texte littéraire (*le contexte de l'œuvre littéraire, énonciation, écrivain, société,*) de Michel Foucault (*l'archéologie du savoir*), de Ducrot (*Les Mots du discours*, Minuit, 1980).

## 7- Liste des cours

1- Les différentes conceptions de la rhétorique au cours des siècles. Celles-ci peuvent se rattacher à deux traditions philosophiques :

- la définition d'origine sophistique, selon laquelle la rhétorique doit persuader. Bien que propagée par les sophistes comme Gorgias, il s'agit de la conception héritée d'Aristote.
- la définition d'origine stoïcienne qui pose qu'elle est l'art de bien discourir. Elle requiert une bonne moralité et se rapproche en cela d'une représentation de la sagesse. Ses représentants sont Quintilien et Cicéron.

2- Présentation des définitions de l'art rhétorique qui découlent de cette double tradition : « Aide mémoire » pour Roland Barthes, la rhétorique est pour Arthur Schopenhauer ou John Stuart Mill la technique du discours public, alors que, pour Antelme Édouard Chaignet, dans *La Rhétorique et son histoire* (1888), elle consiste à « persuader et convaincre ». Pour le philosophe anglais Francis Bacon, elle est « l'art d'appliquer la raison à l'imagination pour mieux mouvoir la volonté », alors que pour l'Américain Richard Weaver, elle est « un art de l'emphase ».

3- Trois définitions historiques concurrentes de la rhétorique selon Michel Meyer.

- la rhétorique est une manipulation centrée sur l'auditoire (cette idée prévaut chez Platon qui y voit un mouvement verbal fallacieux) ;
- la rhétorique est l'art de bien parler (suivant la formule latine de Quintilien, la rhétorique est un « *ars bene dicendi* » (un « art du bien dit »), notion qui renvoie à celle d'éloquence ;
- la rhétorique est le fait d'un orateur ; en ce sens elle est l'exposé d'arguments ou de discours qui doivent persuader l'auditoire au sein d'un cadre social et éthique.

4- Présentation des recherches contemporaines qui ont diversifié les interprétations de la rhétorique. Il existe ainsi une rhétorique judiciaire, une autre politique, une troisième scolaire etc. Cette logique interne à la discipline concerne en effet à la fois le droit, la littérature, la vente, la publicité, le discours religieux comme politique et le parler quotidien. Une définition globale de l'art rhétorique doit donc prendre en considération l'acte de communication.

5- Présentation des trois notions centrales : le logos, le pathos et l'êthos. La rhétorique utilise, dès ses fondements, trois notions centrales dans la pensée grecque et latine, que résume Cicéron lorsqu'il dit que la rhétorique consiste à « prouver la vérité de ce qu'on affirme, se concilier la bienveillance des auditeurs, éveiller en eux toutes les émotions qui sont utiles à la cause ».

Exposer la réflexion de Michel Meyer sur les « instances oratoires », dont les relations déterminent les genres rhétoriques ou « institutions oratoires » (juridique, politique, littéraire ou économico-publicitaire principalement).

6- Présentation de la linguistique et la sémiotique modernes : les conceptions modernes, qui ont vu

le jour au XXe siècle grâce aux travaux des linguistes comme Ferdinand de Saussure, John Searle, le Groupe  $\mu$  ou Roman Jakobson, vont redécouvrir l'art oratoire. Des concepts comme ceux d'argumentation ou de négociation permettent de dépasser les imperfections des définitions classiques pour aboutir, selon les mots de Michel Meyer à une conception selon laquelle « la rhétorique est la négociation de la différence entre des individus sur une question donnée », définition qui influence profondément les modèles communicationnels actuels.

Cependant, tout au long du XXe siècle, « la rhétorique a été réduite à ce qu'elle a de plus linguistique, c'est-à-dire la théorie des figures », au mépris du discours en lui-même et de sa dimension relationnelle et sociale. Elle ne fut dès lors comprise et étudiée qu'à travers le prisme de la grammaire ou de la stylistique. Ce n'est que récemment qu'elle fut redécouverte comme discipline autonome ayant sa propre épistémologie.

**7-** La redécouverte de la rhétorique, par les intellectuels comme Kenneth Burke mais aussi par les professionnels de la communication (publicité, médias, politique, etc.), permet de redécouvrir les textes classiques et toute la richesse et les techniques de l'art oratoire.

**8-** Cinq séances : Travail sur les textes à partir des figures de rhétorique : celles-ci permettent une vaste palette d'effets. La stylistique en étudie plus précisément les effets sur le lecteur, sans tenir compte d'une situation d'éloquence particulière. Nombre de ces figures peuvent devenir des arguments spécifiques. L'allégorie est ainsi très employée dans le discours oratoire car elle permet de donner à voir des concepts abstraits par définition. C'est le cas aussi de la métaphore comme dans « Ma femme aux cheveux de savane » d'André Breton ou du paradoxe. Elles peuvent frapper l'esprit par le raccourci que constitue l'association des contraires dans l'oxymore ou produire un effet comique avec le zeugme.

Si les figures permettent des effets sur le pathos et l'éthos, elles peuvent s'employer dans des tactiques de manipulation complexes. Joëlle Gardes-Tamine, dans la Rhétorique distingue celles servant à polémiquer

(comme l'ironie et l'analogie), à nommer (périphrase, antonomase), à frapper l'auditoire (par l'hyperbole et la description), à suggérer des idées (allusion, métonymie, euphémisme) ou encore à interpeller (apostrophe).

**8- Méthodes pédagogiques et moyens didactiques spécifiques** (méthodes et outils pédagogiques, possibilités d'enseignement à distance...)

Le séminaire de rhétorique fait participer les étudiants sous forme d'exposés, de comptes rendus d'ouvrages ou d'articles et de commentaires de textes.